

l'enseignement du chant dans les écoles de la ville de Paris. On lui doit un certain nombre de compositions de divers genres et un *Solfège choral transpositif, pour faciliter l'enseignement du chant sans accompagnement, dans les exercices fondamentaux de concert, dans tous les tons et dans toutes les mesures, qui a été publié à Paris...*

**ERNER**, évêque de l'Arabie, affluant de droite du Satt-el-Arab. Elle prend naissance dans les montagnes de Harrah, dans la partie méridionale de l'émirat de Sammar, et se dirige d'abord de l'O. à l'E. pendant 450 kilomètres jusqu'à oasis de Beraïda, puis vers le N.-E., pour se jeter, après avoir reçu de nombreux cours d'eau, dans le Satt-el-Arab à Bagrah. La vallée de l'oued Erner renferme de nombreuses oasis; elle est plantée de palmiers.

**Ernani**, opéra en quatre actes, musique de Verdi, représenté à Venise en mars 1844 et à Paris le 6 janvier 1846 sous le titre de *Il proscritto*. Cette pièce n'était, à l'origine, autre chose qu'une adaptation en italien du célèbre drame de Victor Hugo; *Ernani*, les poètes s'étant opposés à ce qu'on jouât sa pièce en une autre langue que celle de sa muse romanesque, surtout qu'on la chantât, les personnages du grand drame furent revêtus en personnages italiens. Hernani, Charles-Quint, Ruiz Gomez de Silva, doña Inés, devinrent Odrado le proscrit, Andrea Riva le sénateur de Madrid, Zeno et Antonio Hugo se raviva plus tard et on put jouer l'opéra de Verdi sous sa forme primitive. Cette partition, une des meilleures du fécond compositeur lombard, contient des morceaux fort remarquables, tels que le duo de la première acte, une superbe imitation du sextuor de *Lucie*; le grand septuor *O sommo Carlo*, une des plus belles pages que le compositeur ait écrites; un adieu, dans un quatrième acte, le trio final; enfin la cavatine dont nous avons donné la musique au mot CAVATINE (tome III du *Grand Dictionnaire*).

**ERNEST IV** (Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard), duc de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Cobourg le 21 juin 1818. — Avant la guerre de 1866, il alla voir le roi de Prusse à Berlin et s'efforça de l'inciter à maintenir la paix, en lui démontrant l'isolement de la Prusse. C'est lorsque la guerre eut été déclarée, il joignit ses troupes à l'armée prussienne opérant contre la Hanovre et les États du Sud et prit part à la bataille de Langensalza (27 juin 1866). Il fit ensuite la plus grande campagne de Bohême, à la suite du prince royal de Prusse. Pour le dédommager des sacrifices faits pendant la guerre, le gouvernement prussien lui fit acheter, dans les forêts aux environs de Schmalkalden, pendant la campagne de France, il faisait partie du grand quartier général. Il a commencé en 1887 la publication de ses mémoires (*Mein Leben und meine Zeit*), intéressants surtout à cause du rôle politique que le duc a joué dans le développement du mouvement littéraire et libéral (*Nationalverein*).

**ERNEST V** (Frédéric-Paul-Georges-Nicolas), duc de Saxe-Altenbourg, né en 1826. — Pendant la guerre de 1870, il fut envoyé à l'arrière dans le quartier général du corps d'armée chargé de la protection des côtes de la mer Baltique; il fit ensuite partie de la division commandée par le grand duc de Mecklembourg et assista aux sièges de Toul, de Sedan, de Paris. Il a fondé, en 1886, l'ordre du Mérite des domestiques. — Sa fille unique, la princesse MARIE, née le 2 août 1854, morte en juin 1888, avait épousé le prince Albert de Prusse le 19 avril 1873. Le successeur éventuel du duché est le frère du prince Ernest, le prince MAURICE, né le 24 octobre 1829.

**ERNEST-AUGUSTE**, duc de Camberland, V. CAMBERLAND.

**ERNESTI** (Henri-Frédéric-Théodore-Louis), théologien protestant allemand, né à Brunswick le 27 mai 1814, mort à Wolfenbützel le 17 août 1880. Pasteur dans sa ville natale en 1833, puis à Wolfenbützel, il fut nommé docteur en théologie honoraire de la Faculté de Marbourg en 1853, intendant évangélique général en 1858 et vice-président du consistoire de Brunswick en 1877. Ce théologien a rendu de grandes services à l'Eglise de son pays par l'introduction d'une constitution synodale et par la publication de son ouvrage *Explication du petit catéchisme du docteur Luther*, qui fut adopté dans la plupart des églises d'Allemagne pour l'enseignement religieux. On lui doit encore: *Origine du péché selon saint Paul* (Göttingue, 1859, 2 vol.) et *Éthique de l'épître saint Paul* (Brunswick, 1868).

**ERNOUF** (Alfred-Auguste, baron), publiciste français, né à Paris en 1816. — On doit encore à cet exact et consciencieux écrivain: *Chechenire et Petit-Thibet, d'après la relation de D'Amoy*, avec une carte et onze gravures (1877, in-12); *Souvenirs d'un officier polonais; scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie, 1808-1812* (1877, in-12); cette intéressante suite de récits avait paru originairement dans la *Revue contempo-*

raire; elle est empruntée aux *Mémoires du général Brancas*, publiés à Berlin en 1809; *Les Inventaires du gaz et de la photographie*, Lebon d'Hamstein, Nicéphore Niepce, Daguerre (1877, in-12); *Maret, duc de Bassano* (1878, in-80); *Précis de l'histoire du moulin, créateur de l'industrie du tonage à vapeur* (1878, in-12); *De Weser au Zambèze; excursions dans l'Afrique australe*, d'après des relations allemandes (1879, in-12); *Souvenirs militaires 1793-1801* (1881, in-12); *Histoire de quatre inventeurs français: Sauvage, Heilmann, Thimonier, Giffard* (1884, in-12), ouvrage couronné par l'Académie française; *Paulin Talbot, sa vie et son œuvre* (1886, in-12); *Histoire de trois ouvriers français: Richard-Lenoir, Brézin* (1887, in-18); *Compositeurs célèbres: l'art musical au XIX<sup>e</sup> siècle* (1888, in-18).

**ERNOULD**, officier et écrivain militaire belge, né à Namur en 1813, mort à Bruxelles le 2 mars 1888. Engagé comme volontaire en 1830 dans le 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Namur, il prit part à toutes les campagnes de l'Indépendance et fit bravement son devoir au blocus de Maastricht, au siège de Venloo et aux combats de Houthalen et de Kermp. Nommé sous-lieutenant en 1848, lieutenant en 1853 et capitaine en 1859, deux années après, en 1861, il prit sa retraite. C'est après la guerre de 1870 que, frappé des dangers que l'organisation de son armée pouvait faire courir à la Belgique, il commença, le 1<sup>er</sup> janvier 1874, la publication de *l'Éclair*, « la Belgique militaire », organe de la défense nationale, dont le programme se résumait en deux lignes: « Reorganisation des armées et adoption du service de réserviste fort remarquable ». Ce fut à cette œuvre que se dévoua pendant dix-sept ans Ernould, avec autant d'ardeur que de talent.

**ERNOULD** (Amélie-Siona LÉVY, dame), actrice et femme de lettres française, née à Metz le 1<sup>er</sup> octobre 1836. Elle débuta à l'Opéra en 1858, succès et passa ensuite au Théâtre-Français, où tout lui promettait un brillant avenir, lorsqu'elle épousa, vers 1854, le célèbre violoniste Ernest. Elle dut bientôt renoncer à son mari, afin de se consacrer tout entière à ses soins, dont la santé épuisée réclamait les plus grands soins. Elle l'accompagna à Nice, où il mourut en 1865. A la suite de ce triste événement, Mme Ernould se consacra à des lectures publiques dans lesquelles elle fit connaître nos poètes modernes. Elle acquit ainsi une véritable réputation, et put s'attribuer, sans soulever de critiques, le titre de lectrice en poésie des cours de la Sorbonne. Elle eut toutefois maille à partir avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, qui la poursuivit, en 1882, comme ayant récité, sans autorisation, quelques morceaux d'auteurs appartenant à cette société. Mme Ernould obtint gain de cause. On lui doit les ouvrages suivants: *Rimes françaises d'une Alsacienne (anciens et nouvelles)* (1880, in-12); *Nos Bébés* (1883, in-40); *L'Œuvre dramatique de H. Bertoldi* (1884, in-18); *Richard Wagner et le drame contemporain* (1887, in-18).

**ÉRODIOPHYLLUM**, s. m. (é-ro-di-o-phy-lum — rad. *erodion*, nom de plusieurs, et du gr. *phylon*, feuille). Bot. Genre de composées, série des Asteroidées, comprenant des arbrisseaux d'Australie, à petites feuilles pennatisélobées, à fleurs dimorphes, blanches au rayon.

**ÉROTOLOGIE**, s. f. (é-ro-to-lo-ji — du gr. *erotos*, amour; *logos*, traité). Étude de l'amour et des ouvrages érotiques.

**Érotologie classique** (MANUEL D'), par F.-Karl Forberg (Cobourg, 1824, in-40), traduit en français en 1882 (Paris, 2 vol. in-8). L'auteur avait intitulé son ouvrage *Aphorismes* (Eriandise); le traducteur français a substitué à ce titre celui de *Manuel d'érotologie classique*, beaucoup mieux approprié. Ce livre est, en effet, par son charme, l'abondance, la variété des citations, une précieuse anthologie érotique; par la classification méthodique des matières, Forberg en a fait un ouvrage didactique, un véritable manuel. Le précedant avait été de l'éruudit bibliothécaire allemand avant d'être rassemblé, chez les Grecs et les Latins, le plus grand nombre des traits épars qui pouvaient servir de points de comparaison avec un recueil d'épigrammes latines d'un contemporain de Pogge, *Hermaphroditus* d'Antonio Beccadelli, dit *Hermaphroditus*. En possession de ces richesses qu'il n'avait prévues et n'avait amenées à y introduire de l'ordre, à ranger les uns près des autres les textes similaires, et il s'est arrêté à une division en huit chapitres, répondant à autant de manifestations spéciales de la fantaisie amoureuse ou de ses dérivations; avec les anciens, on sait jusqu'où elle pouvait aller. Dans chaque classe, on en a trouvé à faire des subdivisions, comme le sujet le requerrait, à noter des particularités, des individualités, et les lubriques matières soumises aux lois rigoureuses de la déduction, de la démonstration, n'est pas ce qu'il y a de moins plaisant. Un grave savant d'outre-Rhin était peut-être seul capable d'avoir l'idée de classer ainsi par catégories, groupes, espèces, variétés, genres et

sous-genres toutes les sortes connues de voluptés naturelles et extra-naturelles, d'après les auteurs les plus étroitement patriotes. Mais Forberg a poursuivi encore un autre but. Au cours de ses recherches, il avait remarqué combien les annotateurs et les interprètes sont, en général, sobres d'éclaircissements sur ces points qui l'ont intéressé davantage, les uns par une fausse retenue et de peur de se montrer trop savants, les autres par ignorance: combien aussi se sont trompés et ont commis d'insignes bévues, faute d'entendre la langue critique et de saisir les nuances! Le savant humaniste a précisément fait porter ses plus décisives observations sur ces endroits difficiles et obscurs des anciens poètes; sur ces locutions d'une ambiguë voute, qui avaient mis à la torture les critiques et fait se fourvoyer les plus doctes. Ce qu'il a compulsé d'auteurs, tant grecs que latins, français, allemands, anglais, grecs des sciences de Venise, et publié aux frais de cette académie, l'*Industria navale* (1871); la *Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

**ERREUR**, s. m. — *Erreurs judiciaires*. Les pour les juges ont été l'objet, au tome VII du *Grand Dictionnaire*, d'un travail complet, surtout au point de vue juridique, et sur lequel nous ne reviendrons pas. Mais nous devons en mentionner un certain nombre plus récemment publiés, et qui, pleins de matières en philosophie, c'est-à-dire d'une façon toute spéculative, en home bien détaché des choses d'ici-bas, et particulièrement les historiens qu'il s'agit de soumettre à un examen critique. Il est clair n'en rien savoir par lui-même, n'avoir jamais songé à s'en rendre compte expérimentalement et ne les connaître que par les révélations, n'avait pu ni être poursuivi ni condamné pour faux témoignage. L'assassinat dont l'arrêt de la cour d'assises le reconnaissait coupable remontait à l'année précédente. A cette époque, sur la route de Saint-Symphorien, près de Montbrison, deux voyageurs, un homme et une femme, furent tués par un homme qui se disait un magistrat public accusé de l'infamie; le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

La révision aurait été possible dans une autre erreur judiciaire, commise par la cour d'assises de la Seine, le 1<sup>er</sup> mai 1878, une fille de treize ans, vachère au service d'une femme Dauphin, à Maltavigne, près de Montargis, s'était prétendue victime d'un viol, et en avait accusé deux jeunes gens, Yvon et Louis, qui furent condamnés à la prison à perpétuité. Le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

**ERRARD** (Jean), mathématicien et ingénieur militaire français, né à Bar-le-Duc en 1854, mort à Sedan en juillet 1910. Henri IV le chargea de la mise en état de défense d'un grand nombre de places fortes, notamment de Montreuil, Bergerac, Clermont, Montauban, Doullens, Calais, Amiens, Verdun, Sedan, lui conféra le titre de premier ingénieur en chef et le conseil royal et l'annuaire en 1899. Jean Errard est le premier en France à appliquer la fortification bastionnée et à démontrer les mérites; on l'avait surnommé le « Père de la fortification française ». On lui doit *Précis de fortification et de mathématiques mécaniques* (Nancy, 1853, gr. in-40); *la Géométrie pratique et générale d'icelle* (Paris, 1894, in-80); *les Neuf Premiers Livres des Éléments d'Euclide traduits et commentés* (Paris, 1904, petit in-80); *la Fortification réduite en art et démontrée* (Paris, 1900, in-folio). Ce traité eut un grand retentissement en France et en Allemagne. — Alexis ERNARD, son neveu, fut chargé de le remanier d'après des notes laissées par l'auteur, et en publia une édition nouvelle (Paris, 1920, grand in-folio) avec gravures intercalées dans le texte. Dans un intéressant ouvrage *Jean Errard de Bar-le-Duc, sa vie, ses œuvres, sa fortification* (Bar-le-Duc, 1884, 1 vol. in-80), MM. Lallemand et Boitte ont remis en lumière cette curieuse figure historique.

**ERRAZURIZ** (Frédéric), homme politique chilien, né en avril 1825. Il se consacra à défendre les principes dont il s'était constitué l'avocat. Président, lorsque don José Joaquín Pérez devint président de la République, il le nomma ministre de l'Intérieur. Peu de temps après Errazuriz fut porté au pouvoir par un remaniement ministériel et élu sénateur. Il fit voter la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui établit la liberté des cultes au Chili, et il contribua pour une large part à la réforme des lois organiques. En 1871, il fut élu président de la République; il prit possession de son poste le 18 octobre, mais, en octobre et même annuellement, versaire de l'indépendance du Chili, Errazuriz fut remplacé à la présidence par Anibal Pinto le 4 août 1876.

**ERRERA** (Alberto), économiste italien, né à Venise en 1842, d'une famille d'origine espagnole. Étudiant à l'université de Padoue, il fut élu député au parlement italien et fut nommé ministre de l'agriculture, mais il fut démissionnaire, parce qu'il avait collaboré à

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement des patriotes italiens qui organisaient des comités pour travailler à l'affranchissement complet du pays. De nouveau traduit devant un tribunal militaire, il fut enfermé pendant un an au fort de Saint-Georges, et ensuite condamné à prison à Graz et à Gradisca, où il resta jusqu'en 1860, époque à laquelle tous les prisonniers politiques italiens furent rendus à la liberté. Errera revint dans sa ville natale, où il retrouva affranchie de la domination étrangère. Il y fut nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'Institut technique. Ses ouvrages sont nombreux et fort appréciés. Nous signalons parmi les plus importants: *Storia statistica delle industrie venete ed accenti al loro avvenire* (1870), ouvrage couronné par l'Institut royal des sciences de Venise; *il publié aux frais de cette académie*; *l'Industria navale* (1871); *la Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

**ERREUR**, s. m. — *Erreurs judiciaires*. Les pour les juges ont été l'objet, au tome VII du *Grand Dictionnaire*, d'un travail complet, surtout au point de vue juridique, et sur lequel nous ne reviendrons pas. Mais nous devons en mentionner un certain nombre plus récemment publiés, et qui, pleins de matières en philosophie, c'est-à-dire d'une façon toute spéculative, en home bien détaché des choses d'ici-bas, et particulièrement les historiens qu'il s'agit de soumettre à un examen critique. Il est clair n'en rien savoir par lui-même, n'avoir jamais songé à s'en rendre compte expérimentalement et ne les connaître que par les révélations, n'avait pu ni être poursuivi ni condamné pour faux témoignage. L'assassinat dont l'arrêt de la cour d'assises le reconnaissait coupable remontait à l'année précédente. A cette époque, sur la route de Saint-Symphorien, près de Montbrison, deux voyageurs, un homme et une femme, furent tués par un homme qui se disait un magistrat public accusé de l'infamie; le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

La révision aurait été possible dans une autre erreur judiciaire, commise par la cour d'assises de la Seine, le 1<sup>er</sup> mai 1878, une fille de treize ans, vachère au service d'une femme Dauphin, à Maltavigne, près de Montargis, s'était prétendue victime d'un viol, et en avait accusé deux jeunes gens, Yvon et Louis, qui furent condamnés à la prison à perpétuité. Le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

**ERRAZURIZ** (Frédéric), homme politique chilien, né en avril 1825. Il se consacra à défendre les principes dont il s'était constitué l'avocat. Président, lorsque don José Joaquín Pérez devint président de la République, il le nomma ministre de l'Intérieur. Peu de temps après Errazuriz fut porté au pouvoir par un remaniement ministériel et élu sénateur. Il fit voter la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui établit la liberté des cultes au Chili, et il contribua pour une large part à la réforme des lois organiques. En 1871, il fut élu président de la République; il prit possession de son poste le 18 octobre, mais, en octobre et même annuellement, versaire de l'indépendance du Chili, Errazuriz fut remplacé à la présidence par Anibal Pinto le 4 août 1876.

**ERRERA** (Alberto), économiste italien, né à Venise en 1842, d'une famille d'origine espagnole. Étudiant à l'université de Padoue, il fut élu député au parlement italien et fut nommé ministre de l'agriculture, mais il fut démissionnaire, parce qu'il avait collaboré à

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement des patriotes italiens qui organisaient des comités pour travailler à l'affranchissement complet du pays. De nouveau traduit devant un tribunal militaire, il fut enfermé pendant un an au fort de Saint-Georges, et ensuite condamné à prison à Graz et à Gradisca, où il resta jusqu'en 1860, époque à laquelle tous les prisonniers politiques italiens furent rendus à la liberté. Errera revint dans sa ville natale, où il retrouva affranchie de la domination étrangère. Il y fut nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'Institut technique. Ses ouvrages sont nombreux et fort appréciés. Nous signalons parmi les plus importants: *Storia statistica delle industrie venete ed accenti al loro avvenire* (1870), ouvrage couronné par l'Institut royal des sciences de Venise; *il publié aux frais de cette académie*; *l'Industria navale* (1871); *la Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

après lequel, l'un à six ans, l'autre à sept ans de travaux forcés; le plus jeune bénéficia d'un verdict d'acquiescement; mais il savait que ses frères n'étaient pas plus coupables que lui-même, et, resté à la liberté, il s'occupa activement de prouver leur innocence. Le hasard fit qu'à la Roquette, en attendant leur départ pour le bagne, les frères Brosset rencontrèrent un certain Hémy qui savait les noms des vrais coupables. Le jeune Brosset s'occupa de les retrouver; c'étaient les premiers Meuley, Lauzeret et Altendorf; le premier se trouvait en prison pour d'autres motifs; ses deux complices furent arrêtés; pressés de questions, tous avouèrent. Les deux condamnés n'étaient encore qu'à Saint-Martin-de-Râ; on retardait leur départ pour Cayenne et la culpabilité des véritables auteurs du crime fut reconnue par le jury, on fit revenir à Paris les deux frères Brosset. L'arrêt dont ils étaient victimes étant inconciliable avec celui qui frappait Meuley, Lauzeret et Altendorf, ils furent de nouveau traduits devant le jury, suivant la procédure usitée, et renvoyés absous. Ils n'en avaient pas moins subi près de deux années de prison. Une chose à remarquer encore, c'est que les vrais coupables ne furent condamnés qu'à treize mois de prison chacun; les frères Brosset n'en avaient pas été que six, pour le moins, sans que cela leur eût coûté un seul jour de prison. Les deux frères Brosset furent donc, devant le jury, ni le fait pas bon d'être innocent. Le jury, en effet, tint compte de l'aveu d'innocence que les frères Brosset firent, et, naturellement, se défend comme un beau diable, est condamné avec une sévérité exemplaire, pour son entêtement, s'il ne s'agissait pas à ébranler les présomptions défavorables.

C'est au ministère public qui, dans une autre affaire des plus regrettables, prit à tâche de réparer un erreur judiciaire; malheureusement ce n'est pas le ministère public qui, devant la cour d'assises, ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés, d'après un verdict de culpabilité du jury de Loir-et-Cher, comme ayant commis un vol sur une bergère des environs de Chambord. La dénonciation de la bergère avait suffi, sans autre témoignage, malgré l'axiome juridique: *Testis unus, testis nullus*, à condamner à la prison à perpétuité un homme qui avait été condamné à la prison à perpétuité. Le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

La révision aurait été possible dans une autre erreur judiciaire, commise par la cour d'assises de la Seine, le 1<sup>er</sup> mai 1878, une fille de treize ans, vachère au service d'une femme Dauphin, à Maltavigne, près de Montargis, s'était prétendue victime d'un viol, et en avait accusé deux jeunes gens, Yvon et Louis, qui furent condamnés à la prison à perpétuité. Le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

**ERRAZURIZ** (Frédéric), homme politique chilien, né en avril 1825. Il se consacra à défendre les principes dont il s'était constitué l'avocat. Président, lorsque don José Joaquín Pérez devint président de la République, il le nomma ministre de l'Intérieur. Peu de temps après Errazuriz fut porté au pouvoir par un remaniement ministériel et élu sénateur. Il fit voter la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui établit la liberté des cultes au Chili, et il contribua pour une large part à la réforme des lois organiques. En 1871, il fut élu président de la République; il prit possession de son poste le 18 octobre, mais, en octobre et même annuellement, versaire de l'indépendance du Chili, Errazuriz fut remplacé à la présidence par Anibal Pinto le 4 août 1876.

**ERRERA** (Alberto), économiste italien, né à Venise en 1842, d'une famille d'origine espagnole. Étudiant à l'université de Padoue, il fut élu député au parlement italien et fut nommé ministre de l'agriculture, mais il fut démissionnaire, parce qu'il avait collaboré à

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement des patriotes italiens qui organisaient des comités pour travailler à l'affranchissement complet du pays. De nouveau traduit devant un tribunal militaire, il fut enfermé pendant un an au fort de Saint-Georges, et ensuite condamné à prison à Graz et à Gradisca, où il resta jusqu'en 1860, époque à laquelle tous les prisonniers politiques italiens furent rendus à la liberté. Errera revint dans sa ville natale, où il retrouva affranchie de la domination étrangère. Il y fut nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'Institut technique. Ses ouvrages sont nombreux et fort appréciés. Nous signalons parmi les plus importants: *Storia statistica delle industrie venete ed accenti al loro avvenire* (1870), ouvrage couronné par l'Institut royal des sciences de Venise; *il publié aux frais de cette académie*; *l'Industria navale* (1871); *la Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

**ERREUR**, s. m. — *Erreurs judiciaires*. Les pour les juges ont été l'objet, au tome VII du *Grand Dictionnaire*, d'un travail complet, surtout au point de vue juridique, et sur lequel nous ne reviendrons pas. Mais nous devons en mentionner un certain nombre plus récemment publiés, et qui, pleins de matières en philosophie, c'est-à-dire d'une façon toute spéculative, en home bien détaché des choses d'ici-bas, et particulièrement les historiens qu'il s'agit de soumettre à un examen critique. Il est clair n'en rien savoir par lui-même, n'avoir jamais songé à s'en rendre compte expérimentalement et ne les connaître que par les révélations, n'avait pu ni être poursuivi ni condamné pour faux témoignage. L'assassinat dont l'arrêt de la cour d'assises le reconnaissait coupable remontait à l'année précédente. A cette époque, sur la route de Saint-Symphorien, près de Montbrison, deux voyageurs, un homme et une femme, furent tués par un homme qui se disait un magistrat public accusé de l'infamie; le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

La révision aurait été possible dans une autre erreur judiciaire, commise par la cour d'assises de la Seine, le 1<sup>er</sup> mai 1878, une fille de treize ans, vachère au service d'une femme Dauphin, à Maltavigne, près de Montargis, s'était prétendue victime d'un viol, et en avait accusé deux jeunes gens, Yvon et Louis, qui furent condamnés à la prison à perpétuité. Le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

**ERRAZURIZ** (Frédéric), homme politique chilien, né en avril 1825. Il se consacra à défendre les principes dont il s'était constitué l'avocat. Président, lorsque don José Joaquín Pérez devint président de la République, il le nomma ministre de l'Intérieur. Peu de temps après Errazuriz fut porté au pouvoir par un remaniement ministériel et élu sénateur. Il fit voter la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui établit la liberté des cultes au Chili, et il contribua pour une large part à la réforme des lois organiques. En 1871, il fut élu président de la République; il prit possession de son poste le 18 octobre, mais, en octobre et même annuellement, versaire de l'indépendance du Chili, Errazuriz fut remplacé à la présidence par Anibal Pinto le 4 août 1876.

**ERRERA** (Alberto), économiste italien, né à Venise en 1842, d'une famille d'origine espagnole. Étudiant à l'université de Padoue, il fut élu député au parlement italien et fut nommé ministre de l'agriculture, mais il fut démissionnaire, parce qu'il avait collaboré à

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement des patriotes italiens qui organisaient des comités pour travailler à l'affranchissement complet du pays. De nouveau traduit devant un tribunal militaire, il fut enfermé pendant un an au fort de Saint-Georges, et ensuite condamné à prison à Graz et à Gradisca, où il resta jusqu'en 1860, époque à laquelle tous les prisonniers politiques italiens furent rendus à la liberté. Errera revint dans sa ville natale, où il retrouva affranchie de la domination étrangère. Il y fut nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'Institut technique. Ses ouvrages sont nombreux et fort appréciés. Nous signalons parmi les plus importants: *Storia statistica delle industrie venete ed accenti al loro avvenire* (1870), ouvrage couronné par l'Institut royal des sciences de Venise; *il publié aux frais de cette académie*; *l'Industria navale* (1871); *la Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement des patriotes italiens qui organisaient des comités pour travailler à l'affranchissement complet du pays. De nouveau traduit devant un tribunal militaire, il fut enfermé pendant un an au fort de Saint-Georges, et ensuite condamné à prison à Graz et à Gradisca, où il resta jusqu'en 1860, époque à laquelle tous les prisonniers politiques italiens furent rendus à la liberté. Errera revint dans sa ville natale, où il retrouva affranchie de la domination étrangère. Il y fut nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'Institut technique. Ses ouvrages sont nombreux et fort appréciés. Nous signalons parmi les plus importants: *Storia statistica delle industrie venete ed accenti al loro avvenire* (1870), ouvrage couronné par l'Institut royal des sciences de Venise; *il publié aux frais de cette académie*; *l'Industria navale* (1871); *la Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

**ERREUR**, s. m. — *Erreurs judiciaires*. Les pour les juges ont été l'objet, au tome VII du *Grand Dictionnaire*, d'un travail complet, surtout au point de vue juridique, et sur lequel nous ne reviendrons pas. Mais nous devons en mentionner un certain nombre plus récemment publiés, et qui, pleins de matières en philosophie, c'est-à-dire d'une façon toute spéculative, en home bien détaché des choses d'ici-bas, et particulièrement les historiens qu'il s'agit de soumettre à un examen critique. Il est clair n'en rien savoir par lui-même, n'avoir jamais songé à s'en rendre compte expérimentalement et ne les connaître que par les révélations, n'avait pu ni être poursuivi ni condamné pour faux témoignage. L'assassinat dont l'arrêt de la cour d'assises le reconnaissait coupable remontait à l'année précédente. A cette époque, sur la route de Saint-Symphorien, près de Montbrison, deux voyageurs, un homme et une femme, furent tués par un homme qui se disait un magistrat public accusé de l'infamie; le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

La révision aurait été possible dans une autre erreur judiciaire, commise par la cour d'assises de la Seine, le 1<sup>er</sup> mai 1878, une fille de treize ans, vachère au service d'une femme Dauphin, à Maltavigne, près de Montargis, s'était prétendue victime d'un viol, et en avait accusé deux jeunes gens, Yvon et Louis, qui furent condamnés à la prison à perpétuité. Le parquet impérial se garda bien de requérir. Malgré les pétitions des fils du malheureux instituteur, pétitions favorables présentées au nom de la justice, en 1876, aucune satisfaction n'a pu leur être donnée.

**ERRAZURIZ** (Frédéric), homme politique chilien, né en avril 1825. Il se consacra à défendre les principes dont il s'était constitué l'avocat. Président, lorsque don José Joaquín Pérez devint président de la République, il le nomma ministre de l'Intérieur. Peu de temps après Errazuriz fut porté au pouvoir par un remaniement ministériel et élu sénateur. Il fit voter la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui établit la liberté des cultes au Chili, et il contribua pour une large part à la réforme des lois organiques. En 1871, il fut élu président de la République; il prit possession de son poste le 18 octobre, mais, en octobre et même annuellement, versaire de l'indépendance du Chili, Errazuriz fut remplacé à la présidence par Anibal Pinto le 4 août 1876.

**ERRERA** (Alberto), économiste italien, né à Venise en 1842, d'une famille d'origine espagnole. Étudiant à l'université de Padoue, il fut élu député au parlement italien et fut nommé ministre de l'agriculture, mais il fut démissionnaire, parce qu'il avait collaboré à

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement des patriotes italiens qui organisaient des comités pour travailler à l'affranchissement complet du pays. De nouveau traduit devant un tribunal militaire, il fut enfermé pendant un an au fort de Saint-Georges, et ensuite condamné à prison à Graz et à Gradisca, où il resta jusqu'en 1860, époque à laquelle tous les prisonniers politiques italiens furent rendus à la liberté. Errera revint dans sa ville natale, où il retrouva affranchie de la domination étrangère. Il y fut nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'Institut technique. Ses ouvrages sont nombreux et fort appréciés. Nous signalons parmi les plus importants: *Storia statistica delle industrie venete ed accenti al loro avvenire* (1870), ouvrage couronné par l'Institut royal des sciences de Venise; *il publié aux frais de cette académie*; *l'Industria navale* (1871); *la Riforma nelle carceri italiane e in particolare in quelle della Venezia* (1872); *Danielle Manin e Venezia* (1872); *Storia dell'Economia politica nel secolo XVII e XVIII negli stati della Repubblica veneta* (1877), qui a valu à son auteur un prix de 1.500 francs, décerné par l'Institut royal des sciences.

l'ouvrage français la *Vendée*, publié sous les auspices de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique en France. Rendu à la liberté, Errera s'occupa étroitement

